



© Fotolia/Design20/stock.adobe.com

Moments de partage entre stagiaires accompagnants éducatifs et sociaux et élèves aides-soignants

Catherine
Goengrich*

Formatrice

Christine Mellinger
Formatrice

Ifas du CHRU de Nancy
31, rue Lionnois
54000 Nancy, France

À Nancy, les instituts de formation pour aides-soignants et pour travailleurs sociaux ont choisi d'organiser une rencontre entre les futurs professionnels de leurs établissements au cours d'une session de trois jours. Cette initiative vise à les faire réfléchir sur une thématique commune à leurs métiers afin d'en appréhender les spécificités propres à chaque filière. Son objectif est de favoriser une meilleure collaboration dans le futur.

© 2019 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés - accompagnant éducatif et social ; aide-soignante ; collaboration ; construction identitaire professionnelle ; formation

28

Depuis dix ans, l'institut de formation pour aides-soignants (Ifas) du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Nancy (54) travaille en collaboration avec l'institut régional du travail social (IRTS) de Lorraine autour de la mise en place d'un tronc commun regroupant des thématiques partagées par les stagiaires de ces deux filières. L'aboutissement de cette réflexion s'est matérialisé par l'instauration de trois journées de formation commune. Les objectifs sont de mutualiser les savoirs, de déconstruire les idées reçues, de favoriser un travail en complémentarité et, bien sûr, d'enrichir la formation de chacun. Le rôle de l'accompagnant éducatif social (AES) est de permettre à différents publics (enfants, adultes, personnes vieillissantes ou familles) en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité, d'acquiescer, de préserver ou de restaurer leur autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne et dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. Les AES ont remplacé les aides médico-psychologiques.

Le projet

La réalisation de ce projet a nécessité en amont d'étudier les référentiels de formation de chaque profession [1-3] et d'échanger sur les contenus et

L'accent est mis sur la complémentarité des métiers d'aide à la personne

les méthodes pédagogiques utilisées. Cette phase préparatoire a permis de mettre en évidence des similitudes, mais aussi des spécificités propres à chaque filière.

Cursus de formation

La formation des AES se déroule sur dix-huit mois. Elle peut être effectuée par voie directe ou en alternance. La formation théorique représente un volume de 525 heures, dont 147 de spécialisation, et la formation pratique, un volume de 840 heures.

La formation des aides-soignantes (AS) dure 41 semaines réparties en 595 heures d'enseignement

en huit modules et six stages de 140 heures (24 semaines).

Session commune et débat de clôture

Depuis avril 2008, des sessions communes sont organisées autour de plusieurs thèmes proposés par les formateurs responsables de chaque filière associés au projet.

♦ Pendant ces journées, les groupes de stagiaires sont rassemblés afin de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre à se connaître. Ainsi, les participants ont pu aborder des thèmes comme l'alimentation, le soin-toilette, les représentations sociales, le handicap, l'accompagnement en fin de vie, la relation en psychiatrie, la méthodologie de projet, les techniques éducatives, d'animation et de communication adaptées à différents publics.

♦ Ces journées sont clôturées par un débat au cours duquel des intervenants issus de différents milieux (cadres de santé, cadres éducatifs, directeurs d'institution, professionnels paramédicaux et sociaux...) argumentent sur l'intérêt de la

*Auteur correspondant.
Adresse e-mail :
c.michel@chru-nancy.fr
(C. Goengrich).

complémentarité des métiers d'aide à la personne.

◆ **Les thèmes choisis** par les formateurs font écho à la complémentarité recherchée.

◆ **Participant à ce débat** une AS et une AES expérimentées, une cadre de santé et un directeur d'établissement médico-social. Chacun expose sa fonction, le projet qu'il porte au sein de son établissement en lien avec la mutualisation des deux métiers. Cette table ronde dure environ une heure et demie. Un dialogue s'établit ensuite entre les participants et les professionnels, les formateurs faisant office de modérateurs. L'évaluation de cet échange nous permet de clarifier les représentations que chacun a des deux métiers en milieu professionnel.

Organisation autour d'une thématique

Une session de trois jours réunit 60 AS et 60 AES en formation.

◆ **Les stagiaires sont répartis** le premier jour en quatre groupes d'AS et quatre groupes d'AES, pour travailler sur la représentation du métier de l'autre. Les travaux sont alors restitués et les référents des deux formations apportent des explications.

◆ **L'après-midi, un cours magistral participatif**, dispensé par des responsables d'institution, présente le projet personnalisé, le cadre législatif de l'action sociale et médico-sociale [3] et la place des AS et des AES dans la mise en application de la loi. Une table ronde organisée avec des employeurs issus de différents types de structures (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, foyer d'accueil médicalisé, maison



Figure 1. Atelier modelage.



Figure 2. Atelier peinture.

© C. Coengrich

© C. Coengrich

d'accueil spécialisée) aborde ensuite la complémentarité des métiers à partir de témoignages d'AES et d'AS diplômés travaillant ensemble.

◆ **Les deux jours suivants sont consacrés au développement de la thématique** choisie, par exemple les techniques d'animation au sein de l'établissement de rattachement. L'objectif est de démontrer que l'animation peut être à l'initiative des AES ou des AS et de donner des exemples d'ateliers faciles à mettre en place dans les lieux de vie. Les formateurs ont établi plusieurs groupes

de quinze personnes en mixant les deux formations. Au total, huit techniques d'animation sont programmées : modelage (figure 1), relaxation, chant, activité nature, danse, peinture (figure 2), expression de soi et photo. En raison de l'organisation, chaque participant ne peut découvrir que quatre techniques.

◆ **Une restitution de toutes les thématiques** est faite en guise de conclusion des trois journées.

Retour d'expérience

Les constructions identitaires de ces futurs professionnels étant différentes, il est parfois difficile pour eux, lors de cette première rencontre, de partager des valeurs communes. Chacun tente de se valoriser en mettant en avant la formation à laquelle il appartient, se croyant expert en "soins" ou en "relation" ou encore en "psychologie"... C'est à ce moment que la cohérence des formateurs s'avère pertinente pour recentrer le travail des stagiaires sur la notion de "complémentarité" et non de "supériorité".

Au fil des trois journées, certaines représentations bien ancrées des uns à l'encontre des autres s'estompent et laissent place à un climat d'apprentissage favorable au partage d'expériences vécues sur le terrain professionnel.

Conclusion

Si le "travailler ensemble" reste encore parfois difficile à mettre en œuvre pour ces professionnels, la force de cette initiative est de l'aborder en formation initiale. Misons que l'esprit d'ouverture et de partage développé au cours de ces journées sera transférable dans la pratique à venir de ces stagiaires. ●

Références

- [1] Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant. www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000449527
- [2] Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031941478
- [3] Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2002/1/2/2002-2/jo/texte